

## LE RÔLE DU TRANSITAIRE

Un transitaire est une société autonome qui se charge de l'expédition d'exportations en contrepartie de frais. Offrant des services consultatifs, administratifs et physiques pour faciliter l'exportation, un transitaire peut assurer les expéditions d'exportateurs canadiens au moyen de tout mode de transport. Son programme complet de services peut être particulièrement utile pour le novice en exportation. Excellente source de renseignements au sujet de la réglementation, de la préparation de documents et des modes d'expédition, il peut réduire les frais de transport des exportateurs grâce à des économies d'échelle.

Les services fournis par un transitaire comprennent généralement ce qui suit :

- fournir ou prévoir la manutention de l'expédition, y compris l'emballage et le caissage, le marquage, l'inspection et l'entreposage;
- préparer des documents pour l'expédition et le dédouanement, fournir la traduction, la certification et la transmission de documents, ainsi qu'obtenir des permis, des licences et des attestations;
- fournir de l'aide financière, par exemple en négociant des lettres de crédit, prévoir la perception, souscrire des assurances et présenter les réclamations d'assurance;
- payer à l'avance et percevoir les frais de transport;
- prodiguer des conseils au sujet des exigences, du transport, de la réglementation gouvernementale, des formalités douanières et de la gestion de projet à l'étranger; et
- fournir de l'aide pour prendre des dispositions de transport, notamment choisir des itinéraires et des transporteurs, négocier les tarifs, réserver l'espace de transport, affréter des véhicules, consolider les expéditions, prévoir la livraison locale, faire le suivi des expéditions et louer de l'équipement à bail.

Bien que les entreprises de transport individuelles offrent parfois des programmes semblables, celles-ci s'adressent surtout aux exportateurs à volume et à fréquence élevés d'expédition. Elles n'offrent pas toujours tout l'éventail des services offerts par un transitaire.

Pour tirer parti des services offerts par un transitaire, l'exportateur doit s'assurer que le produit est bien préparé, unitisé ou placé en conteneur. Sinon, les transporteurs pourraient refuser de transporter les marchandises, tandis que les sociétés d'assurance pourraient refuser leur protection contre les dommages et les pertes. Voici quelques règles élémentaires de préparation d'une expédition :

- évaluez tout l'itinéraire et préparez l'emballage en fonction de la partie la plus difficile;
- déterminez la fréquence du transbordement pour le déchargement et le rechargement; préparez les marchandises pour plusieurs manutentions;
- établissez les exigences d'emballage s'appliquant au pays d'origine, pour chaque transporteur, à tous les ports de sortie et d'entrée et dans le pays destinataire;